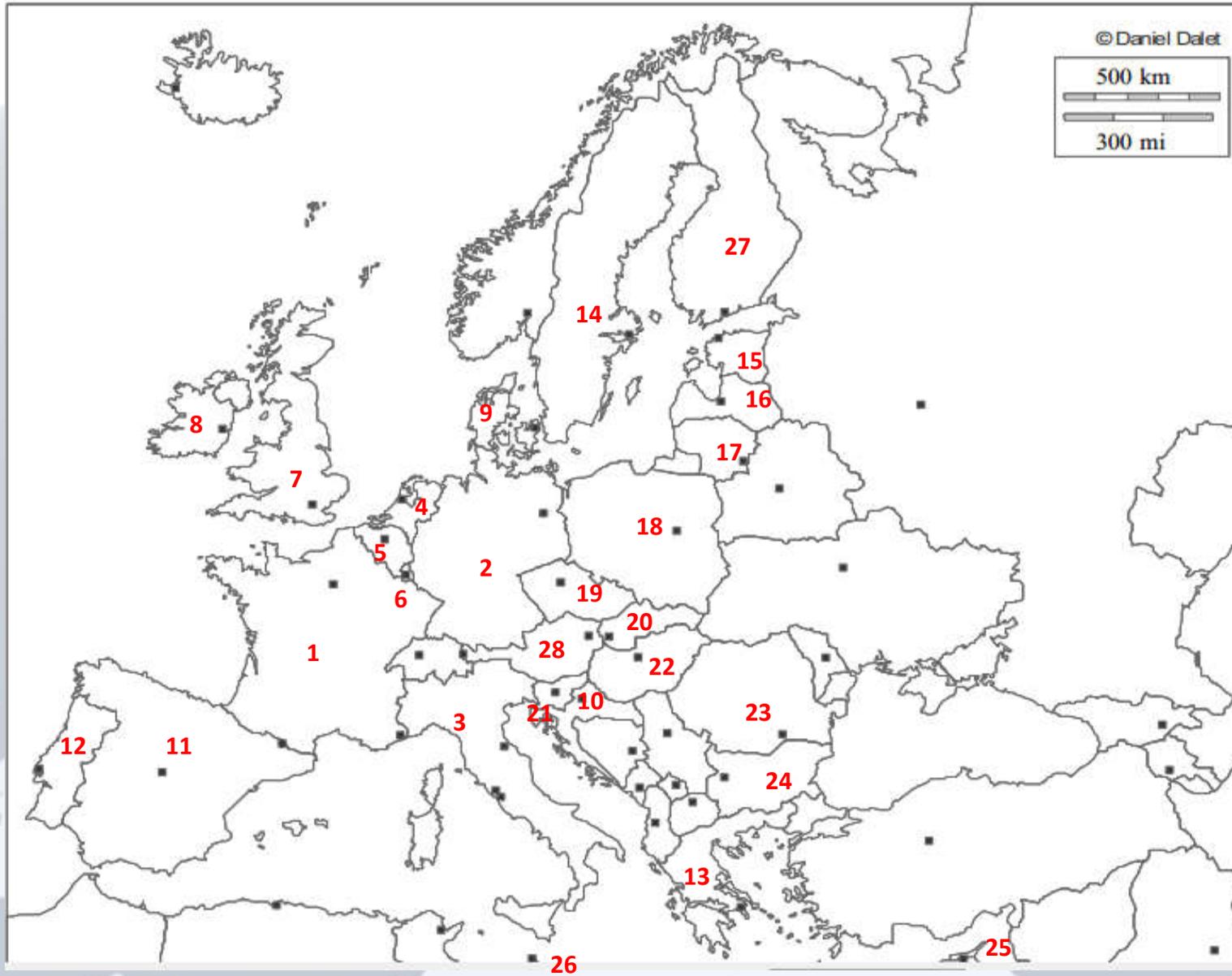




Chap.3 Affirmation et mise en œuvre du projet européen

1^{ère} étape : se repérer dans l'espace européen

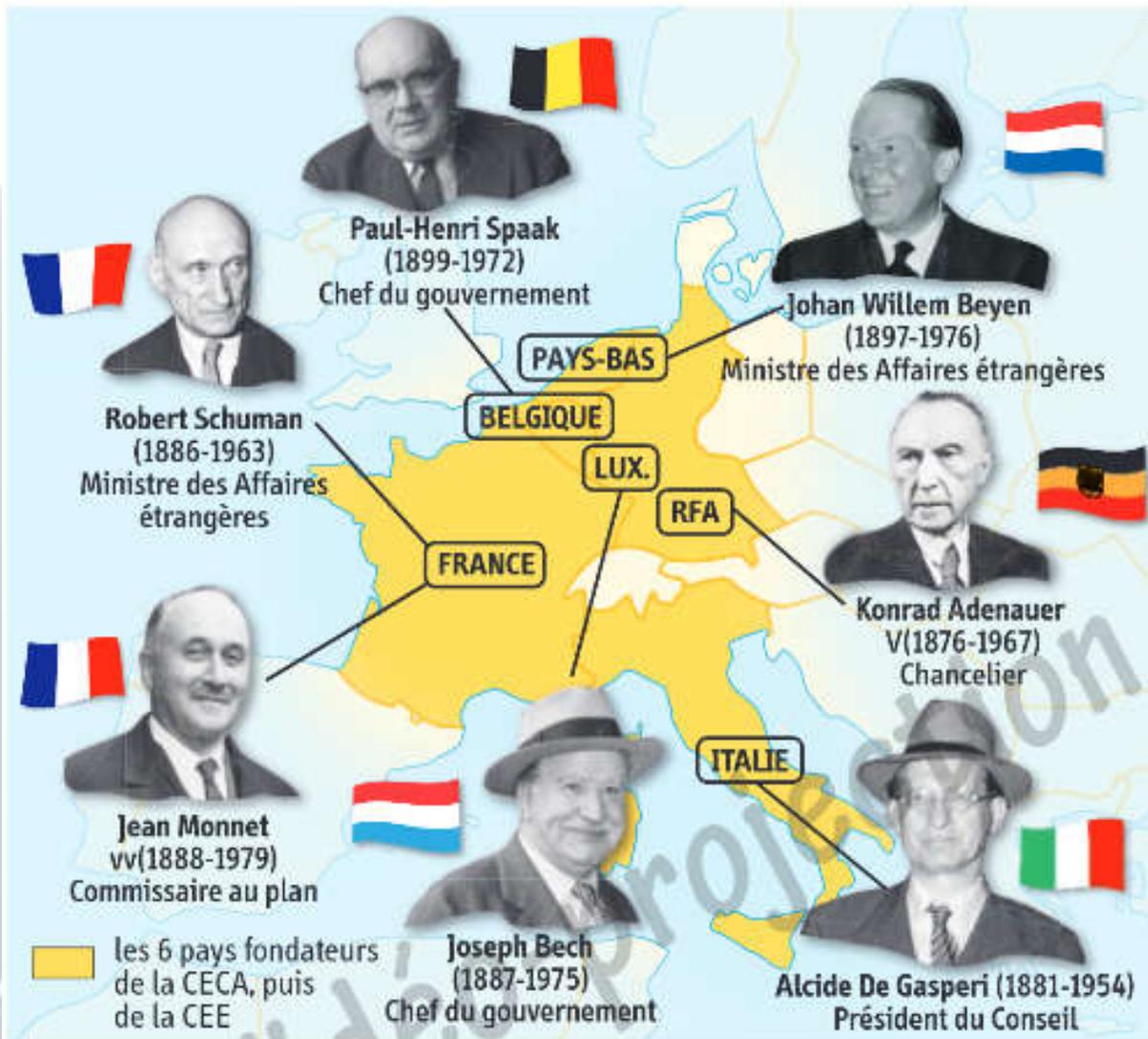
Les états européens.



- | | |
|---------------|-----------------|
| 1 France | 15 Estonie |
| 2 Allemagne | 16 Lettonie |
| 3 Italie | 17 Lituanie |
| 4 Pays-Bas | 18 Pologne |
| 5 Belgique | 19 Rep. Tchèque |
| 6 Luxembourg | 20 Slovaquie |
| 7 Royaume-Uni | 21 Slovénie |
| 8 Irlande | 22 Hongrie |
| 9 Danemark | 23 Roumanie |
| 10 Croatie | 24 Bulgarie |
| 11 Espagne | 25 Chypre |
| 12 Portugal | 26 Malte |
| 13 Grèce | 27 Finlande |
| 14 Suède | 28 Autriche |

Pages 176-177

Correction



1 Les pères de l'Europe

Les pères de l'Europe sont sept personnalités politiques qui ont œuvré à la mise en place de la CECA et de la CEE.

Vocabulaire

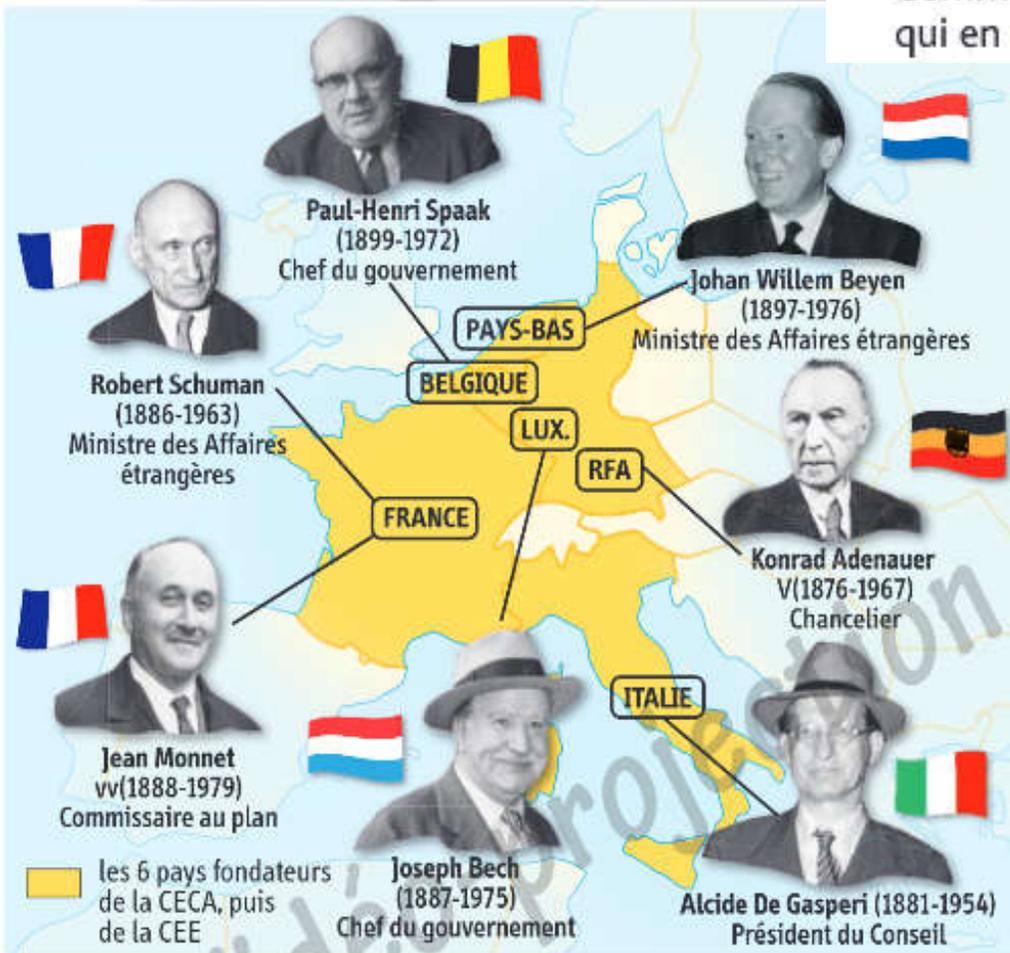
CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier):

un marché commun du charbon et de l'acier créé en 1951 par six pays d'Europe de l'ouest.

CEE (Communauté économique européenne): le marché commun fondé en 1957 par le traité de Rome.

Un marché commun: un espace de libre circulation des marchandises, avec une frontière extérieure commune.

1. **Doc. 1 et 5** | Dans quel contexte est née l'idée de la construction européenne ? Comment appelle-t-on les personnalités qui en sont à l'origine ?



1 Les pères de l'Europe

Les pères de l'Europe sont sept personnalités politiques qui ont œuvré à la mise en place de la CECA et de la CEE.



5 Paix et liberté (1951)

Après un demi-siècle de guerre, les pays d'Europe s'unissent pour vivre en paix.

2. **Doc. 2** | Que propose Robert Schuman en mai 1950 ? Quels en sont les principaux objectifs ?



2 La déclaration de Robert Schuman sur la CECA (mai 1950)

Reprenant une idée de Jean Monnet, Robert Schuman prononce la déclaration suivante.

« L'Europe n'a pas été faite : nous avons eu la guerre. [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible.

L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer jettera les fondements réels de leur unification économique. Cette position réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ».

▪ **Déclaration solennelle de Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, 9 mai 1950.**

4 Le traité de Rome fonde la CEE (1957)

Le traité de Rome crée une coopération économique entre les pays membres.

« **Article 1.** Par le présent traité, les hautes parties contractantes instituent entre elles une Communauté économique européenne.

Article 2. La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun, [...] de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

Article 3. Dans ce but, l'action de la Communauté comporte, selon les rythmes prévus par le présent traité :

- a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie des marchandises [...];
- b. L'établissement d'un tarif douanier extérieur commun¹ et d'une politique commerciale commune avec les États tiers²;
- c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux;
- d. L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture;
- e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports. »

1. Des droits de douane pour les pays extérieurs à la CEE.

2. États tiers: États qui n'appartiennent pas à la CEE.

3. **Doc. 4** | Quand et par quels pays a été signé le traité de Rome ?

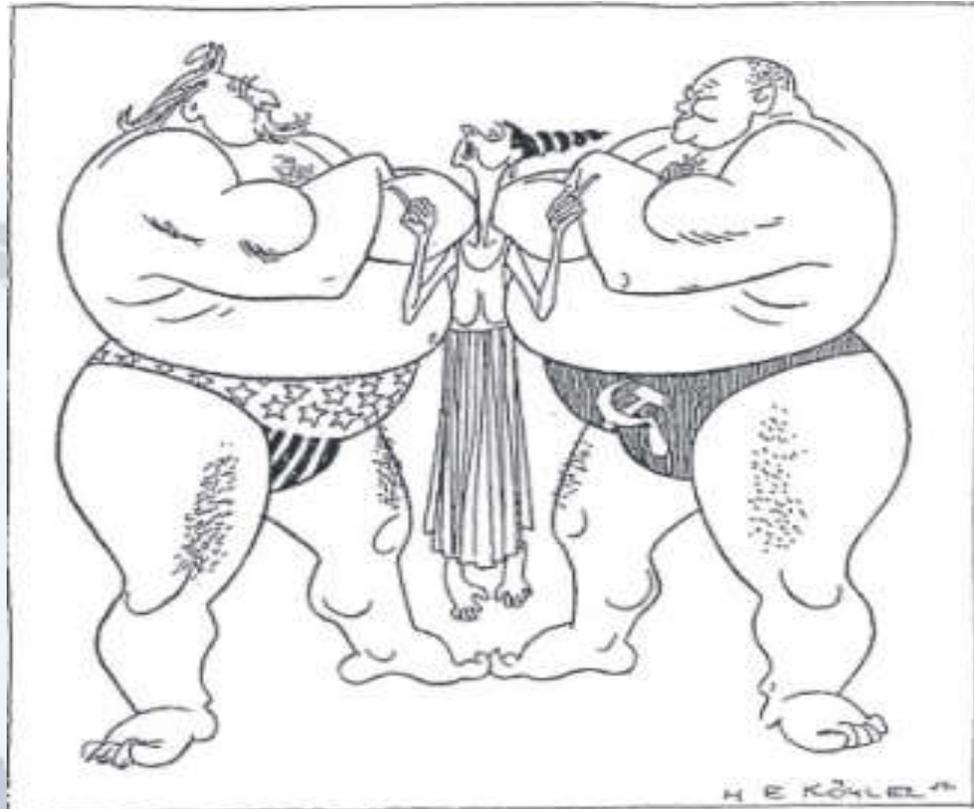
4. **Doc. 4** | Selon le traité de Rome :
a. Quelles sont les politiques communes prévues ?

b. D'après l'article 2, quels sont les objectifs économique, social et politique ?

c. Dans l'article 3, quels passages prévoient la libre circulation dans la CEE ?



5. Doc. 3 | Quelle est l'ambition internationale de la CEE ?



Europa

„Verleihen Sie sich's nicht ganz mit mir, meine Herren — ich besinne mich eben, ob ich nicht doch die dritte Kraft werde.....“

3 La position internationale de la CEE (1957)

(Caricature de Köhler, 1957.)

Sous la caricature, on peut lire :
« Messieurs, vous avez tout intérêt à rester en bon terme avec moi, en effet je pense devenir la troisième force... »

Vous collez cette fiche à gauche



Et cette fiche à droite

Affirmation et mise en œuvre du projet européen

1 Jean Monnet et Robert Schuman

Robert Schuman est ministre des Affaires étrangères français de 1947 à 1952. Le 9 mai 1950, suivant l'idée de son ami Jean Monnet, il propose la création de la CECA et négocie ensuite le traité qui l'institue en 1951. Le 9 mai date du discours est devenu la journée de l'Europe.

1. Soulignez dans le document 1 qui sont les « pères » de l'Europe
2. Dans le document 2, soulignez les éléments qui montrent comment l'Europe peut « se faire » et quels sont les 2 états qui sont concernés en 1^{er} lieu

3. Soulignez dans le document 3 le nom du traité et 4 étapes importantes pour le développement des échanges européens

3 Le traité de Rome (extraits, 1957)

« Article 2. La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun, de promouvoir une expansion continue et accélérée, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.

À ces fins, l'action de la Communauté comporte selon les rythmes prévus dans le présent traité :

- a. L'élimination, entre les États membres, des droits de douane.
- b. L'établissement d'un tarif douanier commun envers les États tiers¹.
- c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux.
- d. L'instauration d'une politique agricole commune.
- e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports.
- f. L'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le marché commun.
- g. Le rapprochement des législations nationales dans la mesure nécessaire au fonctionnement du marché commun. »

1. Envers les États extérieurs à la Communauté.

4. Soulignez dans le doc. 4 le nom du traité et les grands changements qu'il apporte dans la vie des européens.

2 Pourquoi la CECA ?

« L'Europe ne se fera pas d'un coup ; elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée ; l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible.

Cette proposition réalise les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »

Déclaration de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, le 9 mai 1950.

4 Le traité de Maastricht (février 1992, extraits)

« Article 1. Par le présent traité, les Hautes parties contractantes instituent entre elles une Union européenne. [...] »

Article 2. L'Union se donne pour objectifs :
- de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures [...], et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant à terme une monnaie unique ;
- d'affirmer son identité sur la scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune, qui pourrait conduire à une défense commune [...];

- de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;
- de développer l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice. »

Chap. 3 Affirmation et mise en œuvre du projet européen

1) Quels événements historiques qui ont longtemps marqué les Européens sont une des principales causes de cette idée d'union ?	
2°) Quelle est la première étape marquant une union de pays en Europe ? Quelle personne en est à l'origine ?	
4°) Pourquoi la date du 25 mars 1957 est-elle une date importante pour l'Europe ?	
5°) A l'origine (1958) combien de membres composent la Communauté Economique Européenne (CEE) ? Quels sont ces pays ?	
6°) Que souhaitent les 6 pays membres réunis à Rome ?	
7°) Où se situent les pays ayant adhéré en 2004 et en 2007 ? Quelle était leur situation à la fin des années 1980 ?	
8) Pourquoi le traité de Maastricht signé en 1992 est-il important dans la construction européenne ?	
9) Quels changements ce traité apporte-t-il dans la vie des Européens ?	

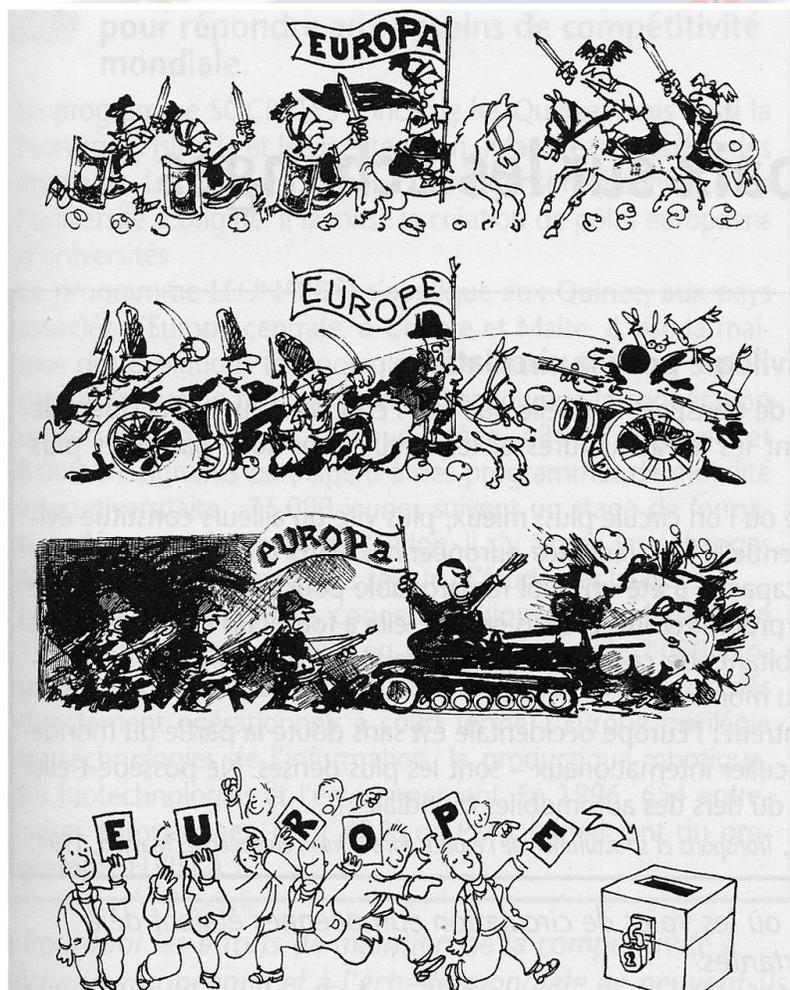


Dans quel contexte historique débute la construction européenne ?
Quelles sont les différentes étapes de cette construction européenne et quels sont leurs objectifs ?

Chap.3 Affirmation et mise en œuvre du projet européen

Vous travaillez sur les 2 fiches et sur la carte .
Vous soulignez les réponses aux questions dans les documents (fiche gauche) et vous répondez aux questions sur la fiche « de droite » .
Vous complétez et légendez la carte

3 guerres franco-allemandes en 70 ans...



Construire la paix en Europe par l'union librement consentie (dessin de Plantu).

1) Quels événements historiques qui ont longtemps marqué les Européens sont une des principales causes de cette idée d'union ?

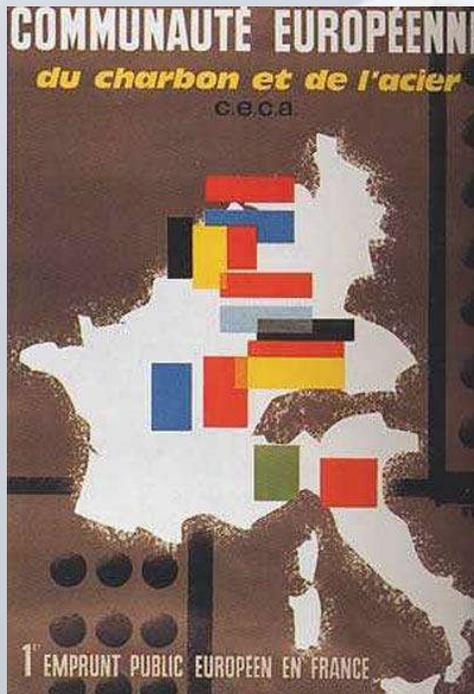
Les guerres ont marqué les Européens tout au long de leur histoire.

Ils souhaitent s'unir pour ne pas revivre de conflits comme les 2 guerres mondiales.

Construire une paix durable.

9 mai 1950

Robert Schuman propose la création d'une **Communauté européenne du charbon et de l'acier**



1951

Traité de Paris : France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne (RFA) et Italie créent la **CECA**

2°) Quelle est la première étape marquant une union de pays en Europe ? Quelle personne en est à l'origine ?

La première étape marquant la construction européenne est la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) par **Robert Schuman en 1950**.

D'après toi, pourquoi cette mise en commun du charbon et de l'acier peut-elle être un moyen d'éviter une nouvelle guerre en Europe ? (A quoi sert l'acier ?)

Les productions de charbon et d'acier mises en commun, il sera alors inenvisageable de voir une guerre ressurgir entre des pays comme la France et l'Allemagne.

25 mars 1957

Signature à **Rome** du traité créant la **Communauté Economique européenne** par les 6 membres de la CECA

3°) Pourquoi la date du 25 mars 1957 est-elle une date importante pour l'Europe ?

Le traité de Rome signé le 25 mars 1957 crée la CEE (Communauté Economique Européenne) formée à l'origine de 6 pays (voir carte).

5°) A l'origine (1958) combien de membres composent la Communauté Economique Européenne (CEE) ? Quels sont ces pays ?

Les 6 pays fondateurs sont : le BENELUX (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), la France, l'Allemagne, l'Italie.

De Gaulle et Konrad Adenauer
en 1963

